https://larcenciel.be/spip.php?article571

A.F. Cet homme n’est connu que par ses initiales.

- TRACES DU FUTUR - Planète. Société planète -

Date de mise en ligne : vendredi 24 janvier 2014

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

A. F. Cet homme n'est connu que par Ses initiales.
Pourtant, ce semi-anonyme pourrait marquer l'histoire du monde à sa manière en devenant le premier réfugié climatique.

https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH364/ile_kiribati-de996.jpg
SPL/ Barcraft Media/Reporters

Agé de 37 ans, il a quitte les îles Kiribati depuis 2007, après plus de trois décennies passées les pieds dans l'eau. Quand AF. a décidé de partir pour la NouvelleZélande, son village était, depuis dix ans déjà, la proie fréquente de marées particulièrement violentes, connues sous le nom de "King Tides". plusieurs fois par an, toutes les habitations de l'île se retrouvaient enfouies sous les flots. Et pour cause : le Kiribati est considéré comme le pays le plus bas du monde. Une nation dont même le drapeau est submergé par les flots. A F., comme bon nombre de ses concitoyens, était condamné à rester sur place, impuissant, l'eau jusqu'aux genoux. Sans système d'égout ni eau courante, les environs devenaient vite complètement insalubres en cas d'inondation. Maladies et infection frappaient systématiquement les habitants du village, la faute notamment à l'eau non potable qu'A F. et les siens consommaient souvent par mégarde.

L'insulaire ne voyait plus d'avenir sur une terre natale qu'il pense condamnée à disparaître. La faute au réchauffement climatique et à la montée du niveau des océans qui en découle. Désireux de fonder une famille, A. F. est donc allé s'établir en Nouvelle-Zélande.

Chez les "Kiwis", il a pu trouver de l'emploi comme fermier pour lui et sa femme, qui l'accompagne depuis le début de son périple. C'est là que sont nés ses trois enfants. Mais ces efforts d'intégration pourraient bien être vains. A F. et sa famille risquent, tôt ou tard, de se faire expulser de Nouvelle-Zélande. Les autorités ont refusés de reconnaître leur statut de réfugiés. Par deux fois. Le prétexte est simple : pour obtenir juridiquement ce statut, il faut être la victime de persécutions. Or, le changement climatique n'est pas reconnu comme tel. Avec son avocat spécialiste des droits de l'homme, A F. est prêt à tout pour réfuter cette affirmation. L'affaire sera portée devant une haute Juridiction néo-zélandaise d'ici deux semaines, et devant la Cour suprême si nécessaire.

Car pour A F., il n'est pas envisageable d'amener sa progéniture, née et scolarisée en Nouvelle-Zélande, dans un pays condamne à mort en sursis.

Robin Duculot (st.) - jeudi 3 octobre 2013 - La Libre BeLgique

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis